



MAIRIE de SAINT-CANNAT
13760

Séance du 11 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Présents	22
Représentés	7

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire vingt-huit mars deux mille vingt-quatre conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. J. LEVI VALENSI, 1^{er} Adjoint.

Etaient présents à cette Assemblée : J. GERARD, J. LEVI VALENSI, L. MAURIZIO, D. BARBIER, G. SORBA, A.L. FALQUERO, C. POULIQUEN, M. CATELIN, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOURAS, S BOULINGUEZ, M. RIBES, A. RUBIOLO, B. ROSSI LUMBROSO, M.L. VOLAND, C. MARTIN, C. FREMY, M. SOONEKINDT, S. ROCHEZ, C. BARRIERE, G. BESSE.

Absents excusés : D. CAMHI représentée par D. BARBIER, Y. FALCHI représenté par L. MAURIZIO, J.P. VENTURINI représenté par J. GERARD, D. PETIT représenté par M. CATELIN, M. CUTILLO représenté par G. SORBA, P. BUISSON BAUMELOU représenté par M.L. VOLAND, J. PRUNARET représenté par G. BESSE.

N° 2024-026

Vote du budget primitif 2024 de la commune

G. SORBA a été élu secrétaire.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-2 et suivants et L.2121-29,
- Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012, modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu la délibération n°2024-01 constatant la tenue du Débat d'orientation budgétaire en date du 21 février 2024,
- Vu le compte financier unique (CFU) 2023 de la commune adopté le 11 avril 2024 par la délibération n°2024-020,
- Vu l'affectation des résultats 2023 votée le 11 avril 2024 par la délibération n°2024-022,
- Vu la délibération n°2024-024 en date du 11 avril 2024 modifiant la délibération budgétaire spéciale n°2024-02,
- Vu la délibération n°2024-025 en date du 11 avril 2024, votant les taux des impôts locaux 2024 ;
- Vu le règlement budgétaire et financier de la commune, adopté en date du 20 mars 2023 par la délibération n°2023-014,
- Considérant la commission finances en date du 3 avril 2024 au cours de laquelle ont été étudiés le CFU 2023 et le projet de BP 2024 de la commune,
- Considérant la note de présentation synthétique du budget 2024, annexée à la présente,
- Considérant le tableau récapitulatif des investissements inscrits au budget 2024, joint

- (NB : en cas de non concordance entre ce tableau et la maquette budgétaire, ce sont les montants mentionnés dans la maquette budgétaire qui prévaudront)
- Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel,

Les autorisations de programme et les crédits de paiement (AP/CP) en investissement

AP/CP n°3 - Opération n°531 - Plateforme sportive de la Seigneurie

Par la délibération n°2019-027 en date du 1^{er} avril 2019, le conseil municipal ouvrirait une AP/CP pour la construction d'une plateforme sportive, composée d'un grand gymnase et de 2 tennis couverts, au quartier de la Seigneurie.

Modification du montant de l'AP pour le budget 2024 (autorisation de programme)

Un montant de 30.000 € est crédité en 2024 pour solder l'opération de construction. Il est prévu de clôturer cette AP/CP en 2024.

Le cout global de ces équipements sportifs (incluant l'acquisition foncière, mais pas les aménagements urbains extérieurs) est inchangé à 6.254.485,50 €TTC. Le taux global de subvention pourra être calculé en 2025.

Montant des Crédits de paiement (CP) en €TTC

Dépenses effectives en 2019	Dépenses effectives en 2020	Dépenses effectives en 2021	Dépenses effectives en 2022	Dépenses effectives en 2023	Dépenses effectives en 2024	Dépenses effectives en 2025
537.543,42	2.910.248,55	2.201.678,99	445.014,54	21.435,41	30.000	108.564,59

AP/CP n°4 - Opération n°551 - Extension du groupe scolaire

Divers aléas ont fait prendre du retard au chantier. Les nouveaux locaux scolaires doivent être livrés au printemps.

Montant de l'autorisation de programme

Divers ajouts au programme ont été nécessaires entre 2023 et 2024.

Le montant de l'Autorisation de programme, actualisé 2024, est de 3.739.894,80 €TTC.

Les couts de mobiliers et matériels : tables, chaises, armoires, tableaux, matériels numériques et informatique seront inscrits sur une autre opération.

Cette AP/CP devrait se clôturer en 2024.

Montant des Crédits de paiement (CP) en €TTC

Paiements effectifs 2021	Paiements effectifs 2022	Paiements effectifs 2023	Crédits de paiement 2024
77.924,46 €	340.499,66 €	1.760.086,24 €	1.561.384,22 €

AP/CP n°5 - Opération n°549- Transformation salle Yves Montand

Afin d'accueillir notre population communale dans de meilleures conditions pour divers spectacles, la Municipalité a lancé la transformation de la salle Yves Montand en une véritable salle de spectacles. Une modularité de la salle sera conservée grâce à des gradins rétractables.

Trois espaces seront créés :

- une « salle des pas perdus » (hall d'accueil / billetterie / vestiaire)
- un espace de spectacles d'environ 220 places sur gradins amovibles, plus des places sur chaises en configuration grande salle
- des espaces techniques : loges, arrière scène, stockage

Montant de l'Autorisation de programme (AP)

Le cout de l'opération, calé à 600.000 €HT (720.000 €TTC) en 2021 a évolué à la hausse pour les raisons suivantes :

- la forte inflation
- une augmentation du programme, notamment sur le lot scénique (lumière, son, vidéo, grill, pendrillons...) même si les matériels existants seront réutilisés.
- Des améliorations énergétiques au bâtiment
- Des aménagements « verts » qui sont désormais demandés par le financeur aux abords des bâtiments

Ainsi, le cout prévisionnel (autorisation de programme) est de 1.440.000 €TTC.

Montant des Crédits de paiement (CP) en €TTC

Dépenses effectives en 2022	Dépenses effectives en 2023	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025
7.603,20 €	31.134 €	1.000.000 €	401.082,80 €

AP/CP n°6 - Opération n°609 - Extension du garage des ST

Considérant l'augmentation de la population communale et de l'importance de leurs missions, les services techniques ont besoin de plus de volumes de stockage et d'espaces de travail administratifs plus importants.

Il est donc prévu de construire deux volumes autour du bâtiment principal des services techniques :

- Un espace de stockage sur la face ouest (incluant un local pour le CCFF)
- Un espace administratif, qui accueillera l'ensemble des administratifs des services techniques

Montant de l'Autorisation de programme (AP)

Le cout de projet (Autorisation de programme) actualisé 2024, est de 590.000 €TTC.

Le montant de l'autorisation de programme correspond à cette enveloppe.

Ce chiffrage inclut l'extension du bâtiment pour les bureaux administratifs et le remplacement du bungalow des chefs d'équipes par un bâti en dur.

Montant des Crédits de paiement (CP) en €TTC

Dépenses effectives 2022	Dépenses effective 2023	Crédits de paiement 2024
17.014,80 €	21.391,42 €	551.593,78 €

AP/CP n°7 - Opération n°607 - Parc de la Seigneurie

La Municipalité continue l'aménagement du secteur de la Seigneurie par la réalisation d'un parc public.

Deux paysagistes ont réalisé un projet, mais le cout global prévisionnel (entre 600.000 €HT et 1.200.000 €HT selon les options) semble très surévalué.

Ce montant prévisionnel n'a pas été validé.

Il est pour l'instant proposé de maintenir l'enveloppe initiale de 600.000 €TTC

Montant des Crédits de paiement (CP) en €TTC

Paiement effectif 2022	Paiement effectif 2023	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025
24.762,00 €	73.237,66 €	96.000,00 €	406.000,34 €

AP/CP n°8 - Opération n°642 - Réhabilitation de la salle du 4 Septembre

La salle du 4 septembre est une passoire thermique. Elle nécessite une réhabilitation complète.

Des études de nouveau APS+ ont été réalisées en 2023 par une équipe de maîtrise d'œuvre.

Le cout du projet (autorisation de programme) est de 1.680.000 €TTC.

Un montant permettant quelques études est inscrit pour 2024 mais cette opération se réalisera plutôt en 2025.

Montant en €TTC

Paiement effectif 2023	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
46.504,12 €	10.000,00 €	500.000,00 €	1.123.495,88 €

AP/CP N°9 – Opération n°646 – Etudes – cave coopérative

Diverses études préalables sont prévues dans le cadre de la réhabilitation de l'ex cave coopérative, dont le montant total a été évalué à 300.000 €HT.

Autorisation de programme : 360.000 €TTC

Il est proposé d'ouvrir un crédit de paiement 2024 de 75.000 €TTC.

Montant des crédits de paiements (CP) en €TTC

Paiement effectif 2023	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025
6.494,40 €	75.000 €	278.505,60 €

AP/CP n°10- Opération n°648 - Réhabilitation de la piscine municipale

La piscine municipale doit être réhabilitée, tant du point de vue fonctionnelle qu'énergétique.

En fin de saison, l'eau pourra être utilisée pour arroser le stade ou les espaces verts.

Des espaces seront désimperméabilisés et plantés.

Notre maitre d'œuvre a estimé le montant de l'opération à 816.000 €TTC.

Montant en €TTC

Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025
300.000 €	516.000 €

* La maîtrise d'œuvre est inscrite sur l'opération 626.

AP/CP n°11 - Opération n°666 - Centrale photovoltaïque sur le parking du stade

Après avoir fait étudier les diverses possibilités d'équipements photovoltaïques sur la commune, il a été décidé d'équiper le parking du stade d'ombrières

photovoltaïques. Cette centrale photovoltaïque couvrira la totalité des besoins diurnes d'électricité de tous les sites municipaux, ainsi qu'un surplus qui pourra être vendu.

La commune va solliciter la Banque des territoires afin de bénéficier d'un prêt spécifique. Le retour sur investissement sera de l'ordre de 6 ans (durée variable en fonction de l'évolution du prix de l'électricité).

Le cout de l'opération est estimé à 400.000 €TTC (en attendant les évaluations d'un maitre d'œuvre).

Montant en €TTC

Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025
18.000 €	382.000 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

..... **DECIDE :**

- De voter le budget primitif 2024 de la commune, présenté dans la maquette budgétaire jointe, et dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous.

	Dépenses 2024	Recettes 2024
Fonctionnement	6.468.914,32	6.468.914,32
Investissement	6.932.689,32	6.932.689,32
TOTAL	13.401.603,64	13.401.603,64


La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Guillaume SORBA



Le 1^{er} Adjoint
J. LEVI VALENSI



Acte rendu exécutoire après envoi en-
Sous-Préfecture le : 19 AVR. 2024
Affiché le : 19 AVR. 2024

NB : En cas d'incohérences entre la maquette budgétaire et le présent document extra comptable, c'est la maquette budgétaire qui prévaudra.

COMMUNE DE SAINT-CANNAT		INVESTISSEMENTS 2024			
Op	Libellé_opération	RAR 2023 Dépenses	Dépenses 2024	RAR 2023 Recettes	Recettes 2024
	Autres Immo corporelles		3 000,00 €		1 250,00 €
	Total Chap 20	- €	3 000,00 €	- €	1 250,00 €
	Terrains nus	2 100,00 €		1 050,00 €	
	Plantations et abattages arbres - Aménagements			800,00 €	
	Autres Immo corporelles		22 305,20 €		10 000,00 €
	Total Chap 21	2 100,00 €	22 305,20 €	1 850,00 €	10 000,00 €
	Installation matériel Outillages techniques en cour		10 000,00 €		4 000,00 €
	Agencement Et Aménagement de Terrain en cours				
	Total Chap 23	- €	10 000,00 €	- €	4 000,00 €
492	Accessibilité	3 543,60 €		4 460,00 €	
522	Amélioration Crèche	3 382,56 €			
531	Aménagement Seigneurie (gymnase et abords)		30 000,00 €		12 500,00 €
543	Mise aux normes WC + Cablage Mairie			665,00 €	
549	Salle Yves Montand		1 000 000,00 €		585 000,00 €
551	Extension Groupe Scolaire		1 561 384,22 €		809 280,39 €
					870 000,00 €
567	Amélioration Piscine 2021			3 800,00 €	
583	Amelioration Creche 2021			10 600,00 €	
		19 515,00 €			
587	Jardin Partagés		6 000,00 €	6 960,00 €	3 500,00 €
588	Vidéo protection 2022			4 520,00 €	
		1 860,00 €			
590	VOIRIE 2022	1 152,00 €		400,00 €	
591	Véhicule 2022			26 500,00 €	
592	Bâtiments 2022 (hors scolaire et sport)			9 324,00 €	
593	Batiments scolaires 2022 (hors extension)	19 436,80 €		13 200,00 €	
594	Eclairage Public 2022			14 960,00 €	
598	Amenag Sportif Paysag (Hors Seigneurie)			16 870,00 €	
599	Batiments sportifs 2022 (club house F + filet gymnase)	3 168,00 €		2 600,00 €	
601	Ecole de Musique 2022			1 280,00 €	
602	Informatique et Copieurs 2022			1 770,00 €	
607	Parc de la Seigneurie		96 000,00 €		48 000,00 €
					25 000,00 €
609	Extension Garage ST (bureau)		551 593,78 €		341 360,00 €
					7 800,00 €
612	Vidéo protection 2023			1 640,00 €	
613	Voirie - VRD 2023	123 265,30 €		103 471,00 €	
		7 530,00 €			
614	Bâtiments communaux 2023	1 111,50 €		9 040,00 €	
		1 268,21 €			
615	Bâtiments scolaires 2023	34 399,56 €		30 000,00 €	
		3 817,44 €			
616	Eclairage public 2023	132 730,50 €		88 140,00 €	
618	Gros matériels ST	961,20 €			
621	Bâtiments sportifs 2023			23 760,00 €	
625	Accessibilité 2023			1 400,00 €	
626	Piscine 2023			11 200,00 €	
		12 120,00 €			
627	Amélioration fontaines et lavoirs 2023			19 480,00 €	
629	Amélioration crèche	933,60 €		54 040,00 €	
630	Amélioration micro crèche	2 384,86 €		1 300,00 €	
638	Informatique et copieurs (hors scolaire)	23 125,44 €		13 400,00 €	
642	Réhabilitation Salle du 4 septembre		10 000,00 €		4 167,00 €
644	Sentier pédagogique			15 900,00 €	
		27 426,66 €			
645	Espace jeunes	3 295,82 €		1 900,00 €	

646	Etudes - Cave Coopérative		75 000,00 €			31 250,00 €
						3 200,00 €
647	Achat foncier Ferrages / Sources		65 000,00 €			
648	Réhabilitation piscine		300 000,00 €			170 000,00 €
649	vehicule electrique 2024		110 000,00 €			44 000,00 €
650	Amélioration creche 2024		43 500,00 €			29 000,00 €
651	Aires de jeux espaces sportifs 2024		55 000,00 €			32 080,00 €
652	Videoprotection 2024		140 000,00 €			81 650,00 €
653	Voirie VRD 2024		360 000,00 €			180 000,00 €
654	Batiments Communaux 2024		50 000,00 €			29 200,00 €
655	Batiments scolaires 2024		66 000,00 €			38 500,00 €
656	Gros materiels ST 2024		15 000,00 €			- €
657	Batiments sportifs 2024		150 000,00 €			87 500,00 €
658	Aménagements paysagers (et sportifs ?) 2024		24 000,00 €			14 000,00 €
659	Sécurité routiere 2024		45 000,00 €			26 250,00 €
660	Accessibilité 2024		45 000,00 €			15 000,00 €
661	Mobiliers et informatique 2024 (écoles)		65 000,00 €			21 700,00 €
662	Eclairage public 2024		40 000,00 €			16 670,00 €
663	Informatique et copieurs 2024		20 000,00 €			6 000,00 €
664	Etude REUT eaux		42 000,00 €			24 000,00 €
665	Récupérateurs d'eau		20 000,00 €			- €
666	Centrale photovoltaïque - Parking stade		18 000,00 €			- €
667	Diagnostics thermiques détaillés		30 000,00 €			10 000,00 €
668	Batiment Richaume - Etudes		18 000,00 €			- €
669	Visio salle du conseil		20 000,00 €			7 500,00 €
670	Afficheur électronique		23 000,00 €			7 500,00 €
671	Totem pré signalisation et signalétique		20 000,00 €			- €
672	OLD et AFC 2024		36 000,00 €			6 390,00 €
673	Logement d'urgence		40 000,00 €			- €
674	Verger conservatoire		25 000,00 €			10 500,00 €
675	Electrification (SMED 13)		40 000,00 €			- €
676	Amélioration local emploi et social		20 000,00 €			- €
677	Amélioration énergétique salle Revol		15 000,00 €			- €
678	Terrain de l'hospice		- €			- €

458-01	Amélioration Bassin Pression	600,00 €			600,00 €
458-02	AEP + EU Raccordement Plan d'Aigues				
458-03	AEP + EU Liaison la Pile Village	78 514,64 €			78 514,64 €
458-07	Pluvial Eng après 01/01/2018	2 753,29 €			2 753,29 €
458-09	EU - Chemin de la barrière				